

Le discours de M. Laval La situation politique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'égalité dans le sacrifice

Ainsi, grâce aux décrets-lois, les besoins d'urgence de l'Etat ont été considérablement réduits. Ils concernent presque exclusivement les dépenses extraordinaires qui intéressent la défense nationale. Ces chiffres ne seraient-ils pas considérés, ils expriment la réalité de nos finances.

Pour la première fois depuis le début de la crise économique, les recettes permanentes de l'Etat couvrent l'ensemble de ses dépenses ordinaires. Ce résultat a été obtenu, grâce à la compression sévère des dépenses des administrations publiques et surtout grâce au prélevement de 10 % sur la presque totalité des paiements du Trésor, mesure sans doute rigoureuse qui frappe toutes les parties prenantes du budget. L'égalité dans le sacrifice devait s'imposer. Tous les Français sont solidaires du franc.

D'audacieuses mesures

Notre œuvre n'est pas bornée là. Dans tous les services, les décrets-lois ont permis de procéder à une refonte générale de nos textes et de nos méthodes. Nous avons fait effort pour réformer l'administration française. C'est un travail considérable encore peu connu, dont le pays recueillera le bénéfice.

Le Gouvernement s'est appliqué à ranimer et stimuler la production nationale. Grâce aux économies réalisées, les lois de protection agricole votées par le Parlement ont pu être appliquées; les crédits mis à la disposition des producteurs de blé et de vin ont permis d'organiser l'écoulement régulier de leur récolte et par la réduction des excédents, d'assurer les marchés et de commencer la revalorisation des produits de la terre. Les profits des compagnies d'assurances, des compagnies d'électricité, des marchands d'engrais ont été limités; des taxes exceptionnelles ont frappé les fournisseurs de la guerre, des impôts spéciaux ont été levés sur les revenus.

Voilà notre réponse à ceux qui prétendent que nous avons favorisé les riches. Il en est une autre: Les loyers d'habitation, les intérêts hypothécaires ont été réduits. Les prix du gaz, du charbon, de l'électricité ont été abaissés. C'est la première fois que des mesures aussi audacieuses ont été prises en France.

Voilà notre réponse à ceux qui prétendent que nous avons favorisé les riches. Il en est une autre: Les loyers d'habitation, les intérêts hypothécaires ont été réduits. Les prix du gaz, du charbon, de l'électricité ont été abaissés. C'est la première fois que des mesures aussi audacieuses ont été prises en France.

Cinq cents décrets-lois attestent l'importance d'une œuvre dont l'accomplissement aurait exigé plusieurs années de délibérations parlementaires.

En Angleterre... chez nous

En Angleterre, un gouvernement qui se trouvait en face d'une situation analogue à la nôtre, a profité de la confiance des assemblées pendant quatre années et vient de recevoir le témoignage de la reconnaissance du pays.

Chez nous, on nous a concédé quatre mois pour régler le même problème. Au bout de quelques semaines, des censeurs implacables prétendent juger notre expérience. Ils ne se rendent même pas compte que par leur attitude ils en compromettent les résultats.

Les Chambres devant leurs responsabilités

Dans deux jours, jeudi prochain, mes collègues et moi nous nous présenterons devant les Chambres. Les élus du pays auront à dire s'ils approuvent notre politique. Ils auront à se poser l'angoissante question de savoir ce qu'il adviendrait si notre œuvre était détruite.

La seule perspective des débats parlementaires diffère de celle des décrets-lois. L'incertitude règne. L'incertitude, si elle se prolongeait risquerait d'être mortelle pour nos finances. Il faut un vote rapide. Nous demandons au Parlement de se prononcer sans délai. Sinon, la situation s'aggraverait rapidement.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets

Depuis que les décrets-lois concernant les économies ont semblé être remis en question, depuis que notre œuvre a été contestée, le même phénomène qui avait justifié la constitution de notre gouvernement s'est reproduit.

Des sorties d'or massives affectent l'économie de la Grande-Bretagne. Nous avons vu la situation, par les mensurages que nous avons prisés, d'arrêter cette hémorragie. Le leçon des faits devrait pourtant impressionner ceux qui nous adressent les critiques les plus injustifiées.

Un pays ne peut pas éternellement vivre sur l'impression. Il doit avoir la sagesse et l'énergie d'ajuster ses dépenses à ses recettes. Il n'est pas nécessaire d'être un technicien, ni un financier, pour comprendre cette vérité élémentaire: Quand on s'écarte de la rigueur indispensable pour la gestion des finances d'un Etat, on aboutit nécessairement à la chute de sa monnaie.

La dévaluation, la leçon de la monnaie...

En France, d'aucuns prétendent que notre monnaie dévaluée supporterait une nouvelle réduction de sa valeur, malgré la dévaluation des 4/5 qu'elle a déjà subie en 1928. Cette théorie n'est pas la nôtre, nous la jugeons dangereuse. C'est pour éviter la dévaluation que nous avons agi. Nous n'accepterions pas que par l'affaiblissement de l'autorité gouvernementale, que par une sorte de crise accréditée et larvée, on aboutisse au même résultat. Cette responsabilité, pour ma part, je la déclare nettement, je ne la prendrai pas. Ce sont les petits, les humbles qui supporteraient directement le poids de la dévaluation, pendant qu'un rythme accélééré, le coût de la vie remonterait.

Vous avez bien que les salaires, les traitements, les retraites, les pensions ne seraient pas augmentés à la même échelle. Les retraités qui ont fait confiance à la signature de l'Etat verticalement assés leur pouvoir d'achat durement réduit.

La dévaluation, je la repousse comme un moyen de facilité d'autant plus dangereux qu'elle se produirait à la veille d'une consultation électorale. Dans quelques mois les ressources exceptionnelles par de nouvelles dépenses et nous nous retrouverions avec une monnaie dévaluée en face de méfiantes difficultés financières que nous aurions vainement cherché à résoudre par un effet conjugué d'économie.

Le moment est venu de choisir

Alors que ferait-on? sinon revenir à une politique plus sévère, plus résolue?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Avant tout, la Chambre devra se prononcer sur la politique financière

Le Gouvernement demandera, jeudi, à la Chambre de se prononcer immédiatement sur sa politique financière. En effet, le Cabinet que préside M. Pierre Laval a été constitué en vue d'assurer la défense du franc et il a reçu pour cela des pouvoirs étendus qui lui ont permis de procéder à de nombreuses réformes, qui ont contribué à l'assainissement de la situation financière.

Après le débat sur la politique budgétaire, le Gouvernement se tiendra à la disposition de la Chambre pour la discussion des problèmes politiques et en particulier de celui des ligues.

M. Franklin-Bouillon, au nom du Front républicain, interviendra dans le débat

Paris, 26 novembre. — Le nouveau groupe parlementaire, dit de Front républicain, a donné mardi matin, à M. Franklin-Bouillon, son président, le mandat d'intervenir dans le débat qui s'ouvrira à la rentrée de ce soir sur les tentatives qui pourraient être faites par les adversaires du Cabinet de provoquer un débat initial hors du plan financier et de la défense du franc.

Paris, 26 novembre. — Les Meutnants les plus fidèles de M. Herriot annoncent hier que, désavoué deux fois par son groupe qui renversa les cabinets Laval et Bouisson, après l'avoir mandatiné pour le représenter, M. Herriot n'a pas d'être abandonné un troisième fois.

Au cas où les radicaux prendraient la responsabilité de renverser le Cabinet Laval, il abandonnerait, dit-il, la présidence et se référerait d'instinct dans une autre combinaison ministérielle.

Si le parti radical renversait le Cabinet, M. Herriot en quitterait la présidence

Paris, 26 novembre. — Les Meutnants les plus fidèles de M. Herriot annoncent hier que, désavoué deux fois par son groupe qui renversa les cabinets Laval et Bouisson, après l'avoir mandatiné pour le représenter, M. Herriot n'a pas d'être abandonné un troisième fois.

Au cas où les radicaux prendraient la responsabilité de renverser le Cabinet Laval, il abandonnerait, dit-il, la présidence et se référerait d'instinct dans une autre combinaison ministérielle.

L'attitude du groupe radical

Paris, 26 novembre. — Le groupe radical-socialiste qui, lors de sa réunion de la semaine dernière, avait déjà défini sa position dans l'affaire des ligues, ne l'a pas sensiblement modifiée mardi après-midi.

Toutefois, il a enregistré avec une évidente satisfaction que le Gouvernement avait, en Conseil des Ministres, décidé d'entrer, en partie, dans les vues exprimées par le Congrès du parti.

Le cardinal Liénart à Rome

Rome, 26 novembre. — S.E. le cardinal Liénart, évêque de Lille, inauguré mardi après-midi, les travaux de restauration de son église titulaire de Saint-Sixte.

Le Cardinal, qui était accompagné de NN. SS. Hertog et Julien a été reçu à son arrivée par le clergé de la basilique. Après une adresse d'hommage du R.P. Louis, représentant le maître général des Dominicains, absent de Rome, il a adressé des paroles de remerciements et d'éloge aux frères prêcheurs pour le zèle avec lequel ils avaient entrepris la restauration de son église titulaire.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

La mise en vigueur de la loi sur les allocations familiales

Le Ministre du Travail fait connaître qu'un décret du 13 novembre 1935 rend applicable la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales à des nouvelles catégories professionnelles.

La date effective de la mise en application de cette loi est fixée au 1er janvier 1936 pour les catégories de travailleurs à domicile ou à domicile partiel, à l'exception de ceux qui exercent une profession commerciale, industrielle ou artisanale.

Pour les entreprises et magasins d'entreprises de vente au détail, distinctes des magasins de vente au détail de ces entreprises et destinés à l'approvisionnement de ces magasins.

Les employeurs ressortissants à ces catégories professionnelles devront donc s'affilier à une caisse de compensation agréée dans la région où se trouvent leurs établissements. Ces employeurs seront, en effet, responsables vis-à-vis de leur personnel des allocations familiales et, à partir de la date où la loi est applicable à leur profession.

En outre des sanctions prévues par la loi, l'employeur, en ne satisfaisant pas à l'obligation légale, est passible de dommages-intérêts de la part des chefs de famille qui en ont subi le préjudice et ne sauraient être inférieurs au montant des allocations dont ces chefs de famille auraient été privés.

Mais il y a tout lieu de penser que le cas se produira peu et que les employeurs respectueux rempliront les obligations que la loi leur impose.

Notre œuvre a besoin d'être consolidée

La France forte, vigilante, pacifique, n'a rien à redouter. J'ai tenu à vous dire, avant la rentrée des Chambres, ce que le Gouvernement a fait pour défendre le franc et la paix.

Notre œuvre subsiste tout entière: Elle a besoin simplement, pour porter tous ses fruits, d'être consolidée. Quand j'ai pris le pouvoir, je savais que mes responsabilités seraient lourdes. Je suis prêt à les assumer encore; mais il faut que le Gouvernement conserve son autorité.

De tout mon cœur de Français, je souhaite que mon pays ne s'abandonne pas. Il a connu des difficultés plus dures. Il les a toujours surmontées. Comme vous, j'ai confiance dans son destin.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le cardinal Liénart à Rome

Rome, 26 novembre. — S.E. le cardinal Liénart, évêque de Lille, inauguré mardi après-midi, les travaux de restauration de son église titulaire de Saint-Sixte.

Le Cardinal, qui était accompagné de NN. SS. Hertog et Julien a été reçu à son arrivée par le clergé de la basilique. Après une adresse d'hommage du R.P. Louis, représentant le maître général des Dominicains, absent de Rome, il a adressé des paroles de remerciements et d'éloge aux frères prêcheurs pour le zèle avec lequel ils avaient entrepris la restauration de son église titulaire.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Le Cardinal, qui était accompagné de NN. SS. Hertog et Julien a été reçu à son arrivée par le clergé de la basilique. Après une adresse d'hommage du R.P. Louis, représentant le maître général des Dominicains, absent de Rome, il a adressé des paroles de remerciements et d'éloge aux frères prêcheurs pour le zèle avec lequel ils avaient entrepris la restauration de son église titulaire.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le cardinal Liénart à Rome

Rome, 26 novembre. — S.E. le cardinal Liénart, évêque de Lille, inauguré mardi après-midi, les travaux de restauration de son église titulaire de Saint-Sixte.

Le Cardinal, qui était accompagné de NN. SS. Hertog et Julien a été reçu à son arrivée par le clergé de la basilique. Après une adresse d'hommage du R.P. Louis, représentant le maître général des Dominicains, absent de Rome, il a adressé des paroles de remerciements et d'éloge aux frères prêcheurs pour le zèle avec lequel ils avaient entrepris la restauration de son église titulaire.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

Puis il a donné la bénédiction eucharistique à l'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la Propagande, l'ambassadeur de France et Mme Charles Roux; M. Jacques Truelle, conseiller; le ministre d'Irlande; NN. SS. Vaneuville et Devoghel.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le procès Stavisky

Après M. Pachot, deux détenus de la prison de Fresnes se sont succédé à la barre des témoins

Paris, 26 novembre. — Cette dix-huitième audience du procès Stavisky débute dans le calme.

Lorsqu'il s'agit de certains faits indépendamment de certaines petites modifications à apporter à quelques décrets-lois, la politique financière du Cabinet, celle qui a permis d'arrêter la spéculation et de redresser la situation monétaire, doit ou non être ratifiée.

Pour sa part, il est prêt à le faire. Il ne peut qu'approuver cette politique de défense du franc.

Quant au problème des ligues, M. Marchandau a déclaré que les textes importants que la façon de les appliquer. Il appartient aux grands majorités fermement républicaines, de se servir avec discernement de leurs pouvoirs de police heureusement renforcés.

De toute façon, a conclu M. Marchandau, et puisque le parti a satisfait, il importe de faire l'économie d'une crise ministérielle.

La discussion s'est terminée par l'adoption d'une motion présentée par M. Mase et par laquelle le groupe a réservé toute décision dans l'attente de l'attitude que prendra mercredi la délégation des gauches.

Cette solution a été adoptée par 26 voix contre 20 et quelques abstentions, alors que le groupe comprend 106 membres.

Les socialistes participeraient à un gouvernement de « Front populaire » qui consentirait à dissoudre la Chambre

Paris, 26 novembre. — Le Groupe socialiste a repris mardi matin, ses délibérations sur la situation politique.

Il a confirmé son intention de provoquer la chute du Cabinet Laval et d'accepter éventuellement la participation à un gouvernement de « Front populaire » qui aurait pour programme la dissolution immédiate de la Chambre, ainsi que le maintien de l'ordre et la défense du régime pendant la campagne électorale, conformément à la résolution du Conseil national du 17 novembre.

Dans cette hypothèse, le Groupe socialiste accepterait de voter le budget en bloc, dans les quarante-huit heures qui suivraient la constitution du nouveau ministère.

Cette solution qui sera soutenue, mercredi, à la réunion de la délégation des gauches.

Un incident met aux prises la défense et l'accusation

La reprise, après une courte intervention de M. Lamour, c'est M. Berthon qui va mettre maintenant de Chevert sur la sellette.

L'avocat s'adresse au Procureur général.

Ce témoin va-t-il bénéficier de l'impunité parce qu'il est indicateur de police?

M. Fernand Roux. — J'attends la sténographie des débats, et quand l'heure viendra je prendrai toutes les réquisitions que je jugerai utiles.

C'est le signal d'un violent incident, qui va mettre aux prises M. Berthon et le Procureur général.

C